



Présence du HCR prévue en 2014

Nombre de bureaux	3
Effectifs totaux	64
Internationaux	14
Nationaux	43
Volontaires des Nations Unies	7

Aperçu

Environnement opérationnel

- La situation sécuritaire en Côte d'Ivoire s'est considérablement améliorée en 2013 et devrait demeurer favorable en 2014, en dépit des attaques intermittentes qui ont récemment eu lieu dans des régions frontalières de l'ouest du pays.

- Grâce au rétablissement progressif de la paix et de la sécurité dans le pays, certains déplacés internes et réfugiés regagnent leur localité d'origine. Les Ivoiriens qui s'étaient réfugiés dans des pays limitrophes lors des violences post-électorales de 2010 continueront à rentrer en Côte d'Ivoire en 2014 et 2015.

- En 2014, l'une des priorités du HCR en Côte d'Ivoire sera de trouver des solutions pour les Libériens et les Rwandais dont le statut de réfugié a pris fin, en facilitant l'intégration sur place de certains d'entre eux et en évaluant les possibilités de réinstaller les autres. Les personnes exemptées de la clause de cessation continueront à recevoir une protection internationale.

- En Côte d'Ivoire, le manque de documents adéquats a un impact significatif sur l'accès des personnes qui relèvent de la compétence du HCR à certains droits fondamentaux. Par exemple, les enfants dépourvus d'actes de naissance ne peuvent aller à l'école ou passer des examens et les personnes qui ne disposent pas de documents prouvant leur nationalité ne sont pas autorisées à posséder des terrains. Dans ce contexte, l'Organisation continuera à encourager le Gouvernement à ratifier les Conventions de 1954 et de 1961 sur l'apatridie.

- La Côte d'Ivoire fait partie des trois pays pilotes sélectionnés pour la mise en œuvre de la Décision du Comité des politiques du Secrétaire général sur les solutions durables. En conséquence, un profilage de la population déplacée, ainsi que des communautés d'accueil et communautés en situation de risque, sera entrepris.

- Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire soutient les activités du HCR en accordant à toutes les personnes qui relèvent de la compétence de l'Organisation l'accès aux dispensaires publics (soins de santé primaires).

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principales populations relevant de la compétence du HCR en 2014 dans le cadre de son opération en Côte d'Ivoire seront, selon ses prévisions : les Libériens concernés par l'application de la clause de cessation ; quelque 350 000 apatrides, selon les estimations des autorités, et quelque 60 000 anciens réfugiés ou déplacés ivoiriens, de retour dans leur région d'origine.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Libéria	3,400	3,400	800	800	650	650
	Rwanda	70	70	70	70	70	70
	Pays divers	550	550	640	640	600	600
Assimilés réfugiés	Pays divers	1,620	1,620	1,620	1,620	200	200
Demandeurs d'asile	Libéria	20	20	10	10	10	10
	Pays divers	230	230	50	50	20	20
Réfugiés rapatriés durant l'année	Côte d'Ivoire	40,000	40,000	20,000	20,000	20,000	20,000
Déplacés internes	Côte d'Ivoire	45,000	45,000	25,000	25,000	15,000	15,000
Déplacés internes rentrés durant l'année	Côte d'Ivoire	20,000	20,000	10,000	10,000	15,000	15,000
Apatrides	Apatrides	350,000	150,000	200,000	100,000	100,000	100,000
Total		460,890	260,890	258,190	158,190	151,550	151,550

| Réponse |

Besoins et stratégies

Afin de répondre aux besoins de la population relevant de sa compétence, en 2014, le HCR orientera sa stratégie sur la promotion de l'adoption et de l'application d'une loi nationale sur l'asile. Le Haut Commissariat apportera son soutien à son partenaire gouvernemental, le ministère de la Justice, des droits de l'Homme et des libertés publiques qui s'emploie actuellement à reconstituer et à moderniser les registres de l'état civil afin de mettre en place une procédure efficace et non-discriminatoire de remplacement des documents perdus.

L'Organisation offrira également une assistance afin de faciliter le retour, dans la sécurité et la dignité, d'environ 15 000 Ivoiriens réfugiés au Libéria et dans d'autres pays voisins, désireux de regagner leur pays. Un réseau d'observateurs évaluera la situation sur le plan de la protection dans les zones de retour, en identifiant les personnes qui ont des besoins particuliers, en

surveillant les conditions de sécurité générale et en rassemblant des données statistiques.

En accord avec la Décision du Comité des politiques du Secrétaire général sur les solutions durables, des activités d'intégration et de réintégration seront entreprises. Des programmes communautaires pour les réfugiés, les réfugiés rapatriés et les déplacés de retour, mis en œuvre en collaboration avec les autorités, chercheront à renforcer les moyens de subsistance des bénéficiaires, conformément au Plan national de développement.

Le HCR améliorera également l'accès des populations de retour aux systèmes judiciaire et administratif nationaux.

L'Organisation continuera à appuyer l'application des clauses de cessation pour 3 400 réfugiés libériens et 75 réfugiés rwandais, en actualisant les données d'enregistrement et en établissant des dossiers complets pour tous les individus dont on estime qu'ils ont encore besoin de protection.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
Environnement de protection favorable			
Attitude de la population à l'égard des personnes qui relèvent de la compétence du HCR améliorée			
Le HCR et ses partenaires mettront en œuvre des stratégies de communication et de sensibilisation pour modifier les attitudes de la population à l'égard des réfugiés, des rapatriés et des apatrides présents dans le pays. Des publications, des campagnes sur le terrain et des campagnes dans les médias seront mises au point afin de contrer la xénophobie et d'éliminer les préjugés négatifs à l'égard des personnes qui relèvent de la compétence du HCR.			
Nombre de médias suivis et analysés	Ivoiriens de retour	85	5
Nombre de campagnes de sensibilisation menées	Apatrides	24	6
Processus de protection et documents adéquats			
Enregistrement des faits d'état civil et délivrance de documents d'état civil renforcés			
Le HCR continuera d'appuyer la modernisation de la procédure de délivrance de documents d'identité en Côte d'Ivoire, entreprise sous l'égide du ministère de la Justice, des droits de l'Homme et des libertés publiques, ainsi que la reconstitution des registres d'état civil et la formation des personnels. Le Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides entreprendra des campagnes pour encourager l'inscription à l'état civil des enfants de retour dans leur lieu d'origine. L'appui de l'Organisation entraînera une inscription plus systématique des enfants dans les zones rurales et la distribution de nouvelles cartes d'identité et de nouveaux titres de voyage aux réfugiés.			
Nombre d'enfants déclarés et munis de documents dans le cadre d'une procédure régulière de déclaration des naissances	Réfugiés en Côte d'Ivoire	500	100
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'une aide pour s'inscrire à l'état civil ou obtenir des documents d'état civil	Ivoiriens de retour	30,000	12,000
Besoins de base et services essentiels			
Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus			
En 2014, le HCR prévoit d'aider quelque 600 ménages (3 000 individus) à bénéficier d'un logement permanent. Cette aide comprendra la remise en état ou la reconstruction des maisons endommagées et tiendra compte de la situation des personnes qui ont des besoins particuliers.			
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR qui reçoivent une aide au logement	Ivoiriens de retour	3,000	2,000

La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation

Le HCR appuiera la reconstruction et l'équipement d'écoles primaires et secondaires et de centres de formation professionnelle dans les zones de retour, ainsi que le programme public de distribution de trousseaux scolaires, destiné à procurer des fournitures à tous les enfants scolarisés dans le primaire.

Nombre de foyers recevant des allocations financières ou des bons soumis à conditions, dans le secteur de l'éducation	Ivoiriens de retour	1,000	Domaine prioritaire
--	---------------------	--------------	----------------------------

Autonomisation et autogestion communautaires

Coexistence pacifique avec les communautés locales encouragée

Le HCR entend mettre sur pied des programmes d'activités génératrices de revenus et de prestation de services, afin d'injecter des ressources dans les communautés et d'encourager la collaboration entre les réfugiés rapatriés et leurs voisins dans le cadre de projets mutuellement bénéfiques. Les projets qui contribuent à la résolution des conflits fonciers seront privilégiés. Ceux-ci porteront notamment sur la mise en œuvre de programmes de microcrédits ainsi que sur la construction de salles de classe et de points d'eau durables.

Nombre de campagnes entreprises	Ivoiriens de retour	36	18
--	---------------------	-----------	-----------

Nombre de projets mis en œuvre pour encourager la coexistence pacifique	Ivoiriens de retour	18	12
--	---------------------	-----------	-----------

Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés

Le HCR reconstruira des centres de formation professionnelle dans les zones de retour afin d'assurer la participation des jeunes rapatriés et d'appuyer l'intégration des personnes qui ont des besoins particuliers. En collaboration avec les banques et autres structures de crédit locales, l'Organisation montera des programmes de prêts destinés aux individus et groupes pauvres. Le HCR s'efforcera également d'améliorer l'accès aux activités agricoles et piscicoles pour les réfugiés et les populations de retour, moyennant la distribution d'outils et par des actions de promotion auprès des autorités et des collectivités d'accueil. L'auto-emploi sera soutenu par l'organisation d'activités de formation.

Pourcentage de ménages ayant accès à des terres arables ou à d'autres ressources naturelles productives	Réfugiés	70 %	30 %
--	----------	-------------	-------------

Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR recevant des kits de production ou des intrants pour l'agriculture, l'élevage ou la pêche	Ivoiriens de retour	4,000	2,000
---	---------------------	--------------	--------------

Solutions durables

Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé

UNHCR will embark on a large-scale sensitization exercise, and will continue to provide a cash-grant incentive return package for adults and children. At least five cross-border meetings will be held to discuss practical modalities and coordination for UNHCR staff and government authorities.

Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR qui reçoivent des allocations en espèces	Rapatriés ivoiriens	30,000	9,000
--	---------------------	---------------	--------------

Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR qui bénéficient de services de transport assurant un rapatriement dans la sécurité et la dignité	Rapatriés ivoiriens	30,000	12,000
--	---------------------	---------------	---------------

Potentiel en matière d'intégration réalisé

En 2014, le HCR prévoit de faciliter l'intégration sur place de près de 1 600 Libériens et Rwandais. L'Organisation leur fournira des documents et des colis d'aide.

Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR qui reçoivent des cartes de résident	Réfugiés libériens	1,572	Aucun écart
--	--------------------	--------------	--------------------

Plus grande réduction des cas d'apatridie observée

En 2014, le programme de lutte contre l'apatridie du HCR soutiendra les efforts entrepris par le Gouvernement pour moderniser l'émission de pièces d'identité en Côte d'Ivoire ; ces efforts consistent notamment à reconstituer et mettre à jour les registres d'état civil, à former des personnels et à mener des campagnes pour encourager l'inscription des enfants à l'état civil.

Nombre de personnes de nationalité indéterminée bénéficiant d'une aide pour obtenir confirmation de leur nationalité	Apatrides	200,000	Aucun écart
---	-----------	----------------	--------------------

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Ministère de la Justice, des droits de l'Homme et des libertés publiques, Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides

ONG:

Africa Women Welfare Committee, Association de soutien à l'autopromotion sanitaire urbaine, Caritas, Conseil norvégien pour les réfugiés

Others:

FAO, OIM, ONU-Femmes, UNOPS

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant

ONG:

Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, *Save the Children*

Autres:

ICRC, PNUD, UNICEF

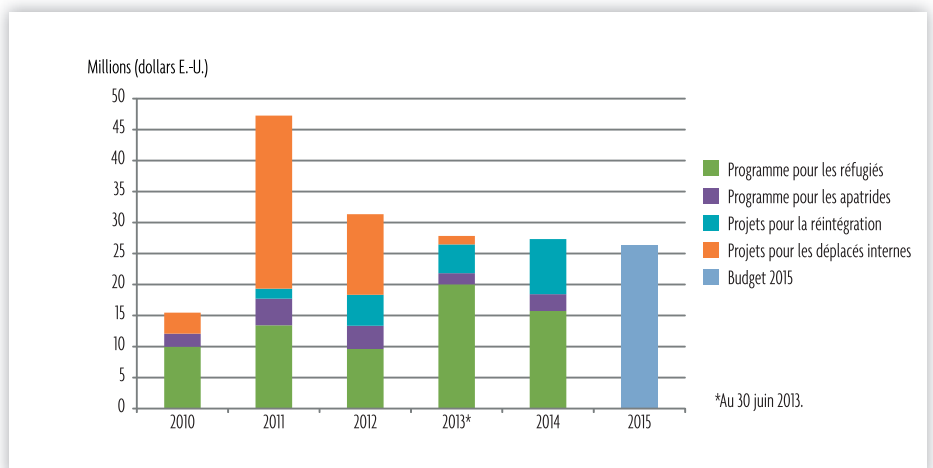
Coordination

Le HCR maintiendra ses partenariats actuels avec le Gouvernement ivoirien, les institutions onusiennes et les ONG nationales et internationales. L'Organisation continuera à participer à des mécanismes de coordination interorganisations tels que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le Comité de coordination élargie, présidé par le ministre de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant. Ce comité, auquel participent des acteurs humanitaires et des ministères clés, a repris les fonctions des modules qui opéraient dans le pays, y compris celles du module de protection. Les modules ont été désactivés à la fin de l'année 2012, le Gouvernement assumant de nouveau la responsabilité des affaires humanitaires et de développement. En coopération avec le PNUD, le HCR supervisera la mise en œuvre de la Décision du Comité des politiques du Secrétaire général sur les solutions durables.

| Informations financières |

Ces dernières années, le montant des besoins financiers du HCR en Côte d'Ivoire a connu des fluctuations. En 2010, après que les réfugiés libériens accueillis dans le pays depuis le début des années quatre-vingt-dix aient été rapatriés avec succès, l'opération en Côte d'Ivoire a été réduite. Alors que les besoins financiers s'élevaient à 15,5 millions de dollars E.-U. en 2010, le budget avait atteint, en 2011, 47,3 millions de dollars E.-U. du fait des déplacements de population consécutifs aux élections présidentielles. Grâce au rétablissement progressif de la paix et de la sécurité, les déplacés internes et les Ivoiriens réfugiés dans des pays voisins ont commencé à rentrer chez eux, d'où une tendance à la baisse des budgets à compter de 2012. Les besoins financiers pour l'opération du HCR en Côte d'Ivoire en 2014 sont chiffrés à 27,3 millions de dollars E.-U.

Budget pour la Côte d'Ivoire | 2010–2015



Budget 2014 pour la Côte d'Ivoire | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	20 022 340	1 809 192	4 632 223	1 381 809	27 845 564
Environnement de protection favorable					
Instruments régionaux et internationaux	0	235 944	0	0	235 944
Droit et politique générale	154 031	0	0	0	154 031
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	409 674	335 944	0	0	745 618
Sous-total	563 705	571 888	0	0	1 135 593
Processus de protection et documents adéquats					
Identification de l'apatridie	0	532 972	0	0	532 972
Enregistrement et documents d'état civil	335 643	474 931	0	0	810 573
Regroupement familial	565 262	0	0	0	565 262
Sous-total	900 905	1 007 903	0	0	1 908 807
Sécurité face à la violence et à l'exploitation					
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	134 031	0	163 768	0	297 799
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	74 031	0	82 384	0	156 415
Protection des enfants	240 062	0	0	0	240 062
Sous-total	448 124	0	246 152	0	694 276
Besoins de base et services essentiels					
Santé	0	0	597 152	0	597 152
Santé procréative et services liés au HIV	0	0	389 536	0	389 536
Eau	0	0	502 384	0	502 384
Abris et infrastructure	0	0	662 384	0	662 384
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	202 093	0	0	0	202 093
Éducation	0	0	895 152	0	895 152
Sous-total	202 093	0	3 046 609	0	3 248 702
Autonomisation et autogestion communautaires					
Coexistence avec les communautés locales	370 541	0	1 312 768	0	1 683 309
Ressources naturelles et environnement commun	0	0	272 384	0	272 384
Autosuffisance et moyens d'existence	964 186	0	1 684 304	0	2 648 491
Sous-total	1 334 727	0	3 269 456	0	4 604 184
Solutions durables					
Retour volontaire	8 636 925	0	0	0	8 636 925
Réintégration	0	0	662 384	0	662 384
Intégration	753 093	0	0	0	753 093
Réinstallation	152 093	0	0	0	152 093
Réduction des cas d'apatridie	0	672 756	0	0	672 756
Sous-total	9 542 111	672 756	662 384	0	10 877 251
Direction, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	0	120 944	300 536	0	421 480
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	411 286	99 929	180 263	0	691 477
Sous-total	411 286	220 873	480 799	0	1 112 957
Appui à la logistique et aux opérations					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	912 897	67 972	507 152	0	1 488 021
Gestion des opérations, coordination et appui	1 418 214	169 916	676 920	0	2 265 050
Sous-total	2 331 111	237 888	1 184 072	0	3 753 071
Total du budget 2014	15 734 062	2 711 306	8 889 473	0	27 334 841